

VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

FICHE DE RESERVATIONS
POUR LES MERCREDIS HORS VACANCES
DU 03 octobre AU 15 octobre 2025

Sous réserve des places disponibles.

Toute réservation entraîne une facturation systématique des dates retenues.

Après réservations, seules les absences justifiées par un certificat Médical ne seront pas facturées (cf. livret. « dispositions générales de l'ALSH »).

Nom du responsable légal :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Prénom :	Tel :	
Adresse :		
Nom de l'enfant :		
Prénom : Date	de naissance ://	
DATES	RESERVATIONS	
Mercredi 01 octobre 2025	Oui Non	
Mercredi 08 octobre 2025	Oui Non	
Mercredi 15 octobre 2025	Oui	
Aide aux Temps Libre CAF	Montant€	
Je soussigné,————————————————————————————————————		

La CAF des Vosges contribue au financement du fonctionnement de l'accueil périscolaire et de loisirs.



VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

FICHE DE RESERVATIONS
POUR LES MERCREDIS HORS VACANCES
DU 03 octobre AU 15 octobre 2025

Sous réserve des places disponibles.

Toute réservation entraîne une facturation systématique des dates retenues. Après réservations, seules les absences justifiées par un certificat

Médical ne seront pas facturées (cf. livret. « dispositions générales de l'ALSH »).

Nom du responsable légal Prénom :	: Tel :
Adresse :	
Nom de l'enfant :	

DATES	RESERVATIONS
Mercredi 01 octobre 2025	Oui Non
Mercredi 08 octobre 2025	Oui Non Non
Mercredi 15 octobre 2025	Oui Non Non
Aide aux Temps Libre CAF	Montant€

Je soussigné,———————	-––– m'engage à
Respecter les réservations menti	onnées sur cette fiche.
Date ://	Signature :

La CAF des Vosges contribue au financement du fonctionnement de l'accueil périscolaire et de loisirs.



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.